

Amélioration du système d'échanges de **Bonpas**

- Concertation préalable -
08 Novembre / 10 Décembre 2021

CONCERTATION
PRÉALABLE

Sommaire

SOMMAIRE

Préambule.....	3
1. Pourquoi réaménager ?.....	9
2. Comment réaménager ?.....	13
3. Le scénario préférentiel.....	27
4. La poursuite du projet.....	33
Comment donner son avis sur le projet ?.....	35

Préambule

Préambule

LE CONTEXTE DU PROJET

Le carrefour de Bonpas constitue un nœud routier à l'intersection des trafics issus de l'autoroute A7, de la nationale RN7 en provenance d'Avignon, de la RD900 en provenance de Cavaillon et Apt et de la RD907 (prolongement de la RD7N) en provenance des Bouches-du-Rhône.

S'il a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'aménagements par le passé (reprise de la RN7 pour le franchissement de la LGV à la fin des années 90, réalisation du giratoire de Bonpas au début des années 2000, etc.), l'échangeur ne permet pas, aujourd'hui, de répondre aux nouveaux besoins en matière de mobilité (évolution des trafics, développement des modes alternatifs de transports, etc.).

Ainsi, la configuration du site ne permet plus de supporter l'important trafic routier traversant le carrefour, plus de 65000 véhicules en moyenne par jour, ce qui engendre d'importantes perturbations aux heures de pointe. Ces perturbations pénalisent fortement les échanges entre l'Est de l'agglomération avignonnaise et l'autoroute A7, les territoires du Nord des Bouches-du-Rhône et le Sud-Est du Vaucluse.

Il en résulte d'importantes nuisances pour les riverains et les usagers et des reports de trafic sur des axes non dédiés à cet usage.

De plus, cette situation ne permet pas de développer dans de bonnes conditions des offres de transports alternatives (parking relais, transport en commun, voie cyclable...) indispensables au développement équilibré du territoire.

Forts de ce constat et compte tenu de la complémentarité des différents axes que comprend cet échangeur, une démarche partenariale a été conclue entre l'Etat, la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les Départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon afin de remanier le système d'échanges de Bonpas actuel et d'ainsi remédier aux problématiques soulevées.

Les études à réaliser dans ce cadre-là nécessitant une maîtrise d'ouvrage unique, les gestionnaires de cette infrastructure complexe se sont accordés pour désigner, par convention, le Conseil départemental de Vaucluse comme maître d'ouvrage.

Préalablement étudié dans le cadre

d'échanges réguliers entre les co-financiers, le projet d'amélioration du système d'échanges de Bonpas fait actuellement l'objet d'une concertation publique au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme.

Ce temps fort vise, sur la base de la présentation de l'opération via le présent dossier de concertation, à recueillir l'avis de tous sur le projet, ses objectifs et ses conditions d'intégration dans le territoire.

LA CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation publique est un processus d'information et de dialogue continu qui vise à informer l'ensemble des acteurs du territoire (élus, collectivités, administrations, chambres consulaires, entreprises, associations locales, etc.) et des personnes directement concernées par le projet (habitants, riverains, usagers du réseau routier, etc.). Elle offre à ces acteurs l'opportunité de s'exprimer sur le projet en amont de sa réalisation.

Organisée selon des modalités appropriées définies par délibération du maître d'ouvrage, la concertation doit permettre au public (tout citoyen, du territoire ou non) d'accéder aux

informations relatives au projet et à son contexte réglementaire, d'échanger avec le maître d'ouvrage et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par le maître d'ouvrage dans l'objectif de contribuer à la réalisation du projet qui réponde le mieux possible aux besoins du territoire.

A son terme, la concertation préalable donne lieu à la production d'un document : il s'agit du Bilan de concertation.

Ce dernier est rédigé, délibéré et rendu public par le maître d'ouvrage. Le bilan résume la façon dont s'est déroulée la concertation. Il comporte une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, les évolutions du projet qui résultent de la concertation.

Ce bilan contribuera à éclairer le Conseil départemental de Vaucluse et ses partenaires sur les suites à donner au projet, notamment concernant le choix du scénario d'amélioration de

l'échangeur le plus adapté aux besoins et spécificités du territoire.

Une fois délibéré par le Conseil Départemental de Vaucluse, il sera communiqué aux collectivités partenaires et mis à disposition du public sur la page internet du Département (vaucluse.fr).

C'est sur la base de ce bilan que les études détaillées et procédures à venir relatives au scénario retenu seront ensuite engagées afin de définir toutes

les caractéristiques du projet et d'obtenir les autorisations nécessaires à sa réalisation. Il s'agira notamment des phases d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), d'autorisation environnementale unique, d'urbanisme et de maîtrise des emprises foncières.

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES ...

 **1 COMMUNE** directement concernée par l'implantation du projet : **Avignon**

 **1 MAÎTRE D'OUVRAGE** : Le Conseil départemental de Vaucluse, qui définit, avec les partenaires de l'opération, les objectifs techniques du projet, son budget et son calendrier. Il pilote techniquement et administrativement les

études, procédures et les travaux utiles à l'aménagement

 **DES DIZAINES DE MILLIERS D'USAGERS** concernés

 **26 M€ D'INVESTISSEMENT** (HT) dont :
1 M€ (HT) pour les études
25 M€ (HT) pour les travaux

 **6 CO-FINANCEURS** :



L'Etat



La Région Sud
Provence-Alpes-
Côte-d'Azur



Le Département de
Vaucluse



Le Département des
Bouches-du-Rhône



La Communauté
d'Agglomération
du Grand Avignon



La Ville d'Avignon

LA CONCERTATION PUBLIQUE

Du 08 novembre
au 10 décembre 2021,
tous les citoyens sont invités
à participer à la concertation
publique et peuvent s'exprimer
sur l'opportunité du projet, les
scénarios envisagés et leurs
caractéristiques techniques.

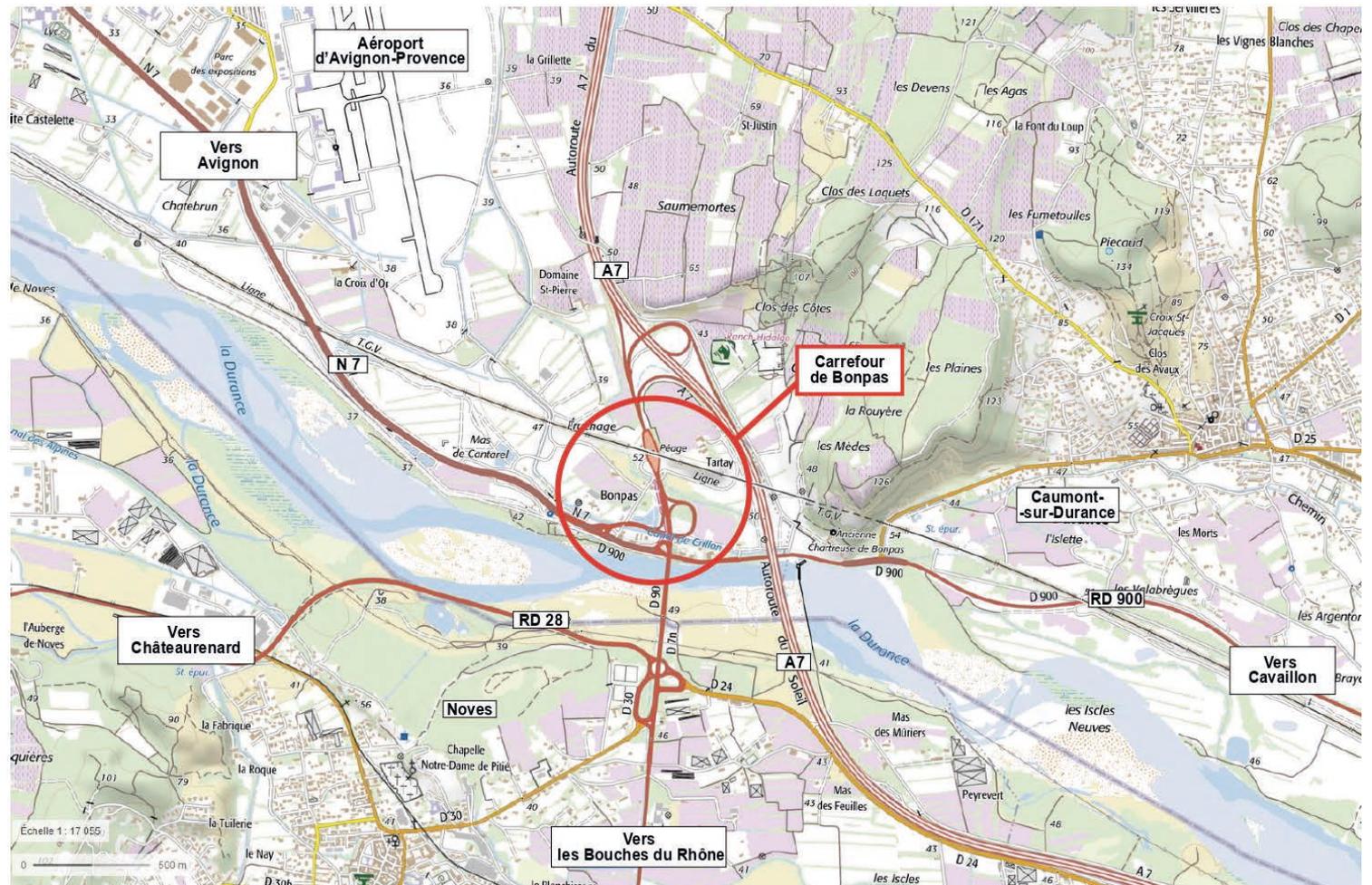
**Pour donner votre avis,
rendez-vous page 35 !**

Amélioration du système d'échanges de Bonpas

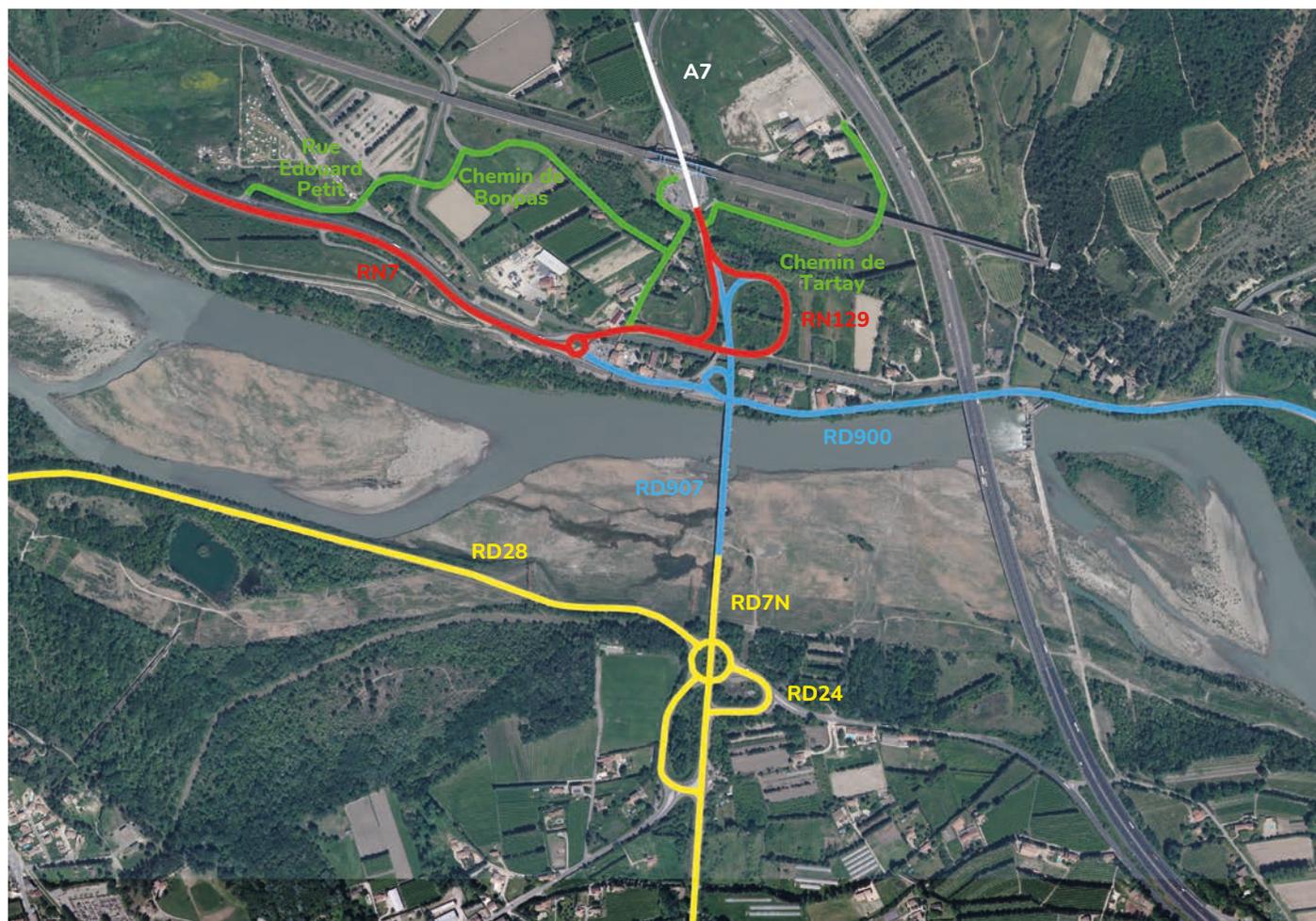
- concertation préalable -

Préambule

LA LOCALISATION DU PROJET



L'ÉCHANGEUR ACTUEL



Et ses nombreux gestionnaires :

Vinci Autoroutes

La Ville d'Avignon

L'Etat - DIRMED

Le Département
de Vaucluse

Le Département des
Bouches-du-Rhône

1. Pourquoi réaménager ?

1. Pourquoi réaménager ?

LES CONSTATS À L'ORIGINE DU PROJET

Le projet d'amélioration du système d'échanges de Bonpas est né d'un ensemble de constats.

Une congestion du trafic routier aux heures de pointe dans le secteur de Bonpas, source de nombreuses nuisances (environnement, cadre de vie, temps de parcours)

Un fonctionnement de l'échangeur inadapté au développement de nouveaux usages vertueux (covoiturage, transports en commun, modes doux)

Un fonctionnement routier confus et peu lisible



La RD900 et la RD907

Une impossibilité de raccordement aux infrastructures cyclables envisagées par la Ville d'Avignon et le Département dans le cadre du Schéma Vélo en Vaucluse



Le pont de Bonpas

Un quartier ceinturé par des infrastructures routières supportant un fort trafic d'environ 65 000 véhicules par jour

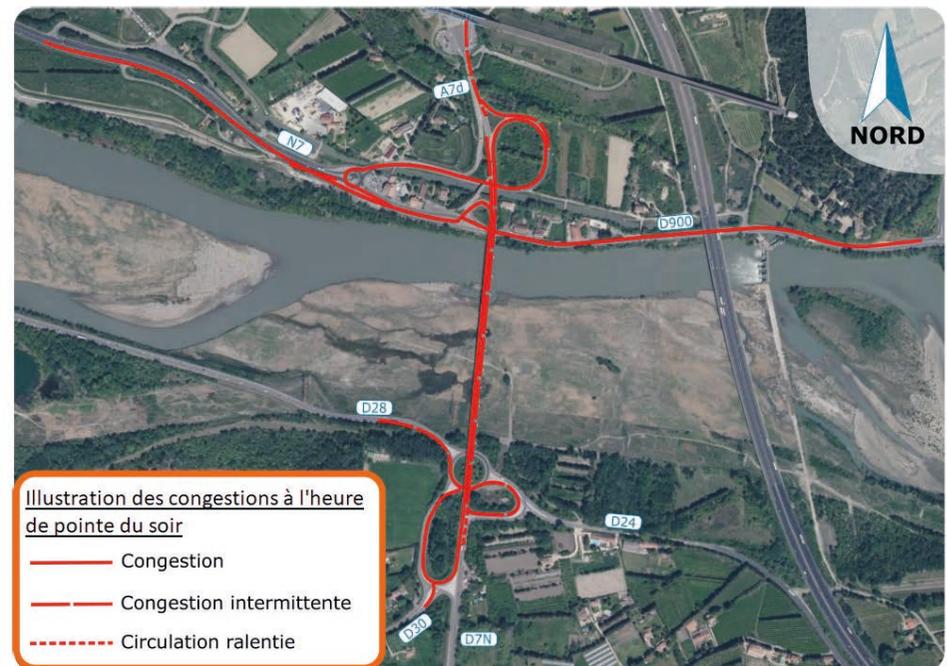
Une configuration et des usages incompatibles avec la mise en valeur des bords de Durance

Une accidentologie élevée sur le réseau départemental
55 accidents relevés entre 2007 et 2017 sur 1 km de RD900

LES AMBITIONS DU PROJET

Compte tenu de ces constats, les ambitions du projet d'amélioration du système d'échanges de Bonpas sont multiples (objectifs non hiérarchisés) :

-  **Faciliter l'accessibilité et l'implantation** d'un futur pôle intermodal bus/covoiturage depuis l'échangeur routier
-  **Sécuriser les liaisons cyclables** Avignon/Cavaillon/Vaucluse/Bouches-du-Rhône
-  **Faciliter les accès/sorties de l'A7** aux usagers via l'échangeur de Bonpas et ainsi rendre attractif le trajet Avignon Nord / Avignon Sud par l'A7
-  **Sécuriser les carrefours** existants
-  **Limitier la congestion routière et fiabiliser** les parcours des usagers en entrée et sortie de l'Est Avignonnais
-  **Améliorer le cadre de vie** du quartier de Bonpas et contribuer à de nouvelles perspectives de développement
-  **Assurer la bonne intégration paysagère** de l'aménagement à proximité de la Chartreuse de Bonpas et **libérer les bords de Durance**
-  **Assurer la compatibilité du projet avec l'opération de consolidation des digues** de la Durance
-  **Réduire les nuisances sur l'environnement**



2. Comment réaménager ?

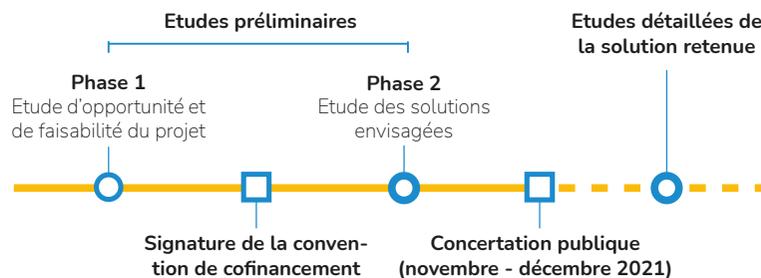
2. Comment réaménager?

LA DÉMARCHE DE CONCEPTION

Les études préliminaires se sont déroulées en deux phases qui ont permis aux partenaires du projet d'examiner l'opportunité de celui-ci et sa faisabilité et, dans ce cadre :

- de rechercher des options pour l'aménagement à réaliser puis d'en vérifier l'adéquation avec les objectifs poursuivis (phase 1)
- d'affiner les études des solutions envisageables, solutions présentées aujourd'hui dans le cadre de la concertation publique (phase 2).

A chaque étape, les études sont guidées par les contraintes techniques d'une part, et par la limitation des impacts sur l'environnement d'autre part.



Les contraintes techniques

L'amélioration du système d'échanges de Bonpas actuel doit être conçu en tenant compte des nombreuses contraintes inhérentes au secteur (trafic, réseaux, hydraulique, normes de conception routière, ...).

La nécessaire limitation des impacts sur l'environnement

Dans ce but, des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés afin de connaître précisément l'environnement direct du projet et de concevoir un aménagement de moindre impact environnemental.

LES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le cadre de vie

A l'exception de bâtiments essentiellement individuels le long de la Durance, Bonpas ne se caractérise pas par une construction urbaine dense. Le secteur abrite néanmoins quelques entreprises et exploitations agricoles. Il fait surtout preuve d'un caractère routier particulièrement fort qui détermine son paysage. Afin de valoriser les unités paysagères qui entourent pourtant le site, un soin tout particulier sera apporté à l'insertion paysagère du nouveau système d'échanges et notamment au maintien des continuités avec les éléments

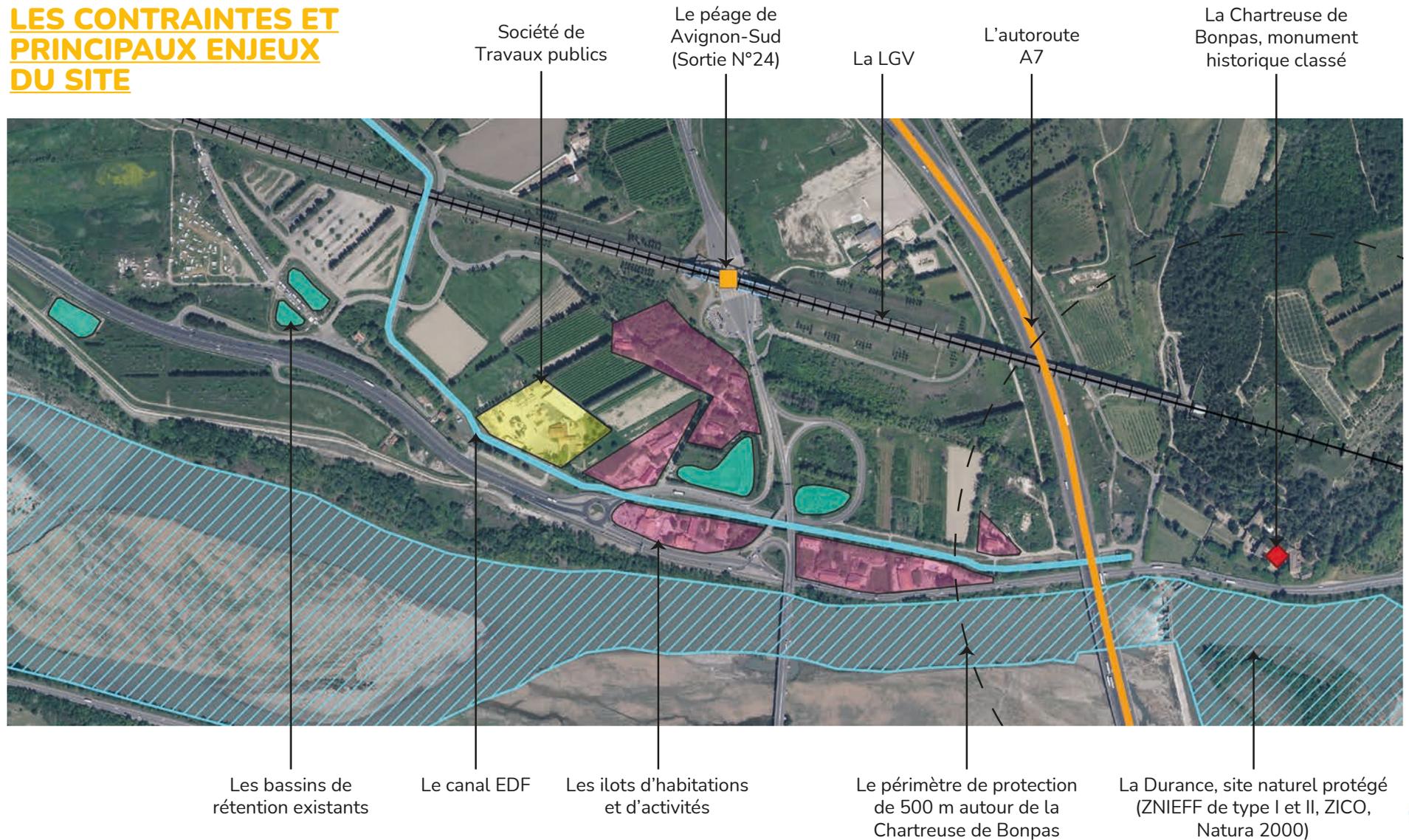
structurants du paysage tels que les bords de la Durance ou le site classé de la Chartreuse de Bonpas.

Le milieu naturel

La ressource en eau : Le futur aménagement est situé à proximité directe d'un canal commun géré par EDF et en zone inondable par la Durance. Afin de limiter les apports liés aux nouvelles voiries, l'impact des remblais sur la zone inondable et d'ainsi protéger la ressource en eau d'une éventuelle pollution accidentelle, le projet comprendra notamment la restructuration du dispositif actuel d'assainissement (bassins), dédié à la collecte et au traitement des eaux de pluie tombées sur les chaussées.

La faune et la flore : Des inventaires faune/flore ont été réalisés dans le cadre des études préliminaires et ont montré des milieux majoritairement composés d'une mosaïque d'habitats dégradés et anthropisés dont des friches, cultures, vergers, fourrés et haies. La plupart des éléments à enjeu sont localisés au niveau de la ripisylve de la Durance qui abrite un habitat d'intérêt communautaire (la forêt alluviale à Peuplier blanc), ainsi que plusieurs espèces patrimoniales et protégées. Des mesures visant à assurer leur préservation seront étudiées dans le cadre du projet.

LES CONTRAINTES ET PRINCIPAUX ENJEUX DU SITE



2. Comment réaménager?

LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT ENVISAGÉS

Les cinq scénarii initiaux

Cinq scénarii d'aménagement ont été initialement développés puis analysés dans le cadre des études préliminaires.

Leurs principes d'aménagement sont les suivants :

- **Scénario 1** : Création d'un giratoire Nord-Est et d'un nouvel axe Est -> Ouest au Nord du canal pour dissocier les sens de circulation sur la RD900 : sens Est -> Ouest au Nord du canal et sens Ouest -> Est en bord de Durance sur la RD900 existante ;
- **Scénario 2** : Apaisement des bords de Durance par aménagement au Nord du canal d'un nouvel axe direct Est <-> Ouest à 4 voies et d'un grand giratoire dénivelé sur 3 niveaux ;
- **Scénario 3** : Réemploi de l'infrastructure existante et création d'une bretelle directe Avignon -> Bouches-du-Rhône par élargissement de l'ouvrage sur la Durance ;
- **Scénario 4** : Création d'un giratoire Nord-Est, d'une bretelle directe Caumont -> Bouches-du-Rhône et

d'un nouvel axe Est -> Ouest au Nord du canal pour dissocier les sens de circulation sur la RD900 : sens Est -> Ouest au Nord du canal et sens Ouest -> Est en bord de Durance sur la RD900 existante ;

Les cinq scénarii initiaux sont illustrés ci-après.

- **Scénario 5** : Apaisement des bords de Durance par aménagement au Nord du canal d'un nouvel axe Est <-> Ouest et d'un système d'échanges composé de bretelles directes et de 2 giratoires.



LE SCÉNARIO N°1

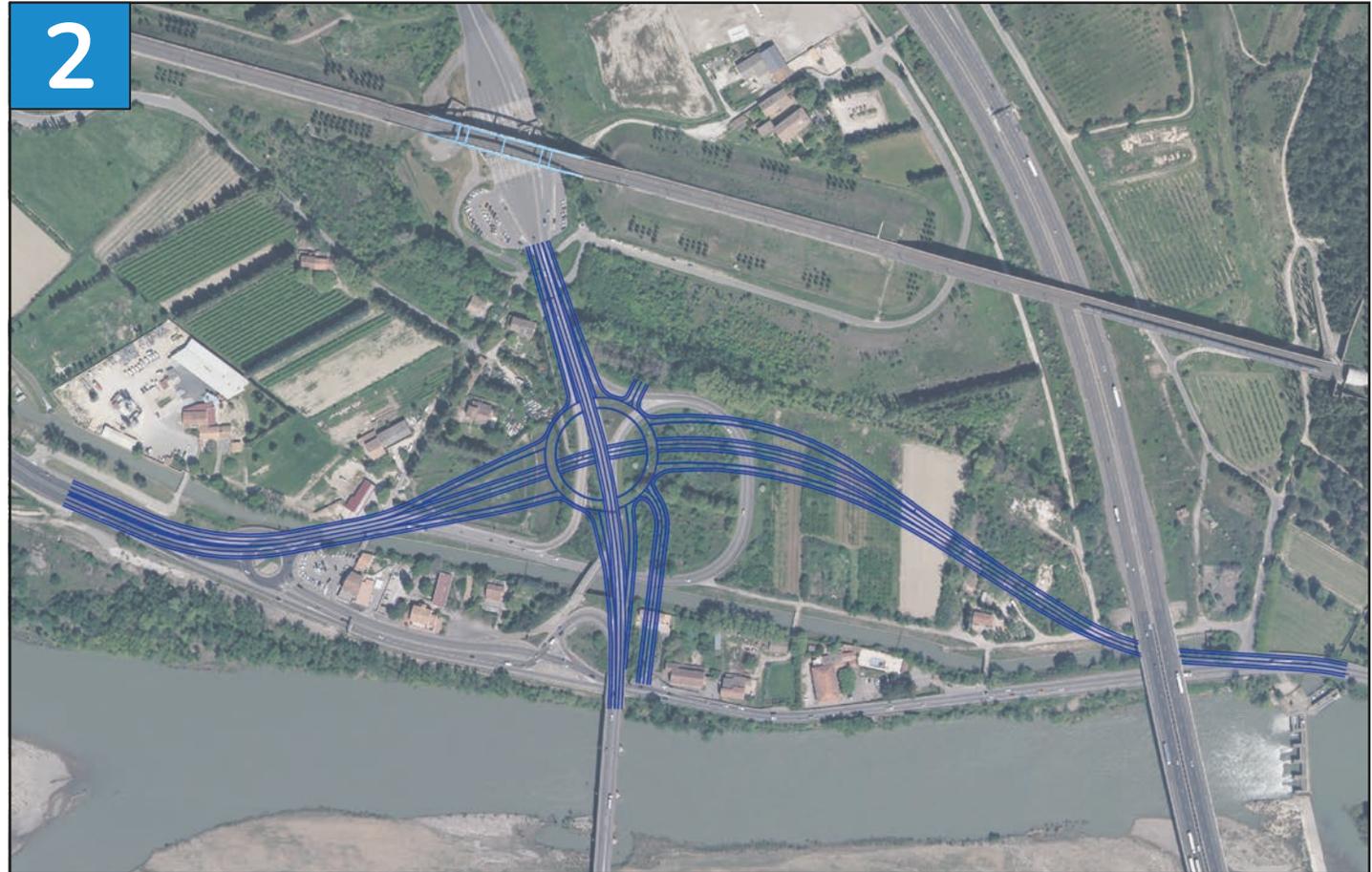


Création d'un giratoire Nord-Est et d'un nouvel axe Est -> Ouest au Nord du canal pour dissocier les sens de circulation sur la RD900 : sens Est -> Ouest au Nord du canal et sens Ouest -> Est en bord de Durance sur la RD900 existante

2. Comment réaménager?

LES CINQ SCÉNARIOS INITIAUX

LE SCÉNARIO N°2



Apaisement des bords de Durance par aménagement au Nord du canal d'un nouvel axe direct Est <-> Ouest à 4 voies et d'un grand giratoire dénivelé sur 3 niveaux

LE SCÉNARIO N°3



Réemploi de l'infrastructure existante et création d'une bretelle directe Avignon -> Bouches-du-Rhône par élargissement de l'ouvrage sur la Durance

2. Comment réaménager?

LES CINQ SCÉNARIOS INITIAUX

LE SCÉNARIO N°4



Création d'un giratoire Nord-Est, d'une bretelle directe Caumont -> Bouches-du-Rhône et d'un nouvel axe Est -> Ouest au Nord du canal pour dissocier les sens de circulation sur la RD900 : sens Est -> Ouest au Nord du canal et sens Ouest -> Est en bord de Durance sur la RD900 existante

LE SCÉNARIO N°5



5

Apaisement des bords de Durance par aménagement au Nord du canal d'un nouvel axe Est <-> Ouest et d'un système d'échanges composé de bretelles directes et de 2 giratoires

2. Comment réaménager ?

Les deux scénarii d'aménagement retenus à l'issue des études préliminaires

A l'issue des études préliminaires et notamment des simulations de trafic dynamiques effectuées pour chacun de ces 5 scénarii, seuls deux d'entre eux s'avèrent fonctionnels au regard des objectifs poursuivis (saturation en heures de pointes des scénarii 1, 2 et 4). Il s'agit des scénarii 3 et 5.

Afin d'offrir une analyse la plus exhaustive possible et d'ainsi orienter le choix vers le scénario le plus adapté aux besoins du territoire, ces deux scénarii ont été évalués au regard des objectifs du projet :

- Faciliter l'accessibilité d'un futur pôle intermodal bus/covoiturage depuis l'échangeur routier ;
- Sécuriser les liaisons cyclables Avignon/Cavaillon/Vaucluse/Bouches-du-Rhône via l'échangeur de Bonpas;
- Faciliter les accès/sorties de l'autoroute A7 aux usagers et rendre attractif le trajet Avignon Nord/Avignon Sud ;
- Sécuriser les carrefours existants ;
- Limiter la congestion routière et fiabiliser les parcours des usagers en entrée et sortie de l'Est Avignonnais ;
- Améliorer le cadre de vie du quartier

de Bonpas et ainsi offrir de nouvelles possibilités de développement économique et touristique ;

- Assurer une intégration paysagère satisfaisante de l'aménagement à proximité du site inscrit de la Chartreuse de Bonpas et libérer les bords de Durance ;
- Assurer la compatibilité du projet avec l'opération de consolidation des digues de la Durance ;
- Réduire les nuisances sur l'environnement.

Un critère supplémentaire est également pris en compte dans l'analyse. Il s'agit de la faisabilité technique du projet avec notamment le maintien de la circulation durant les travaux. Le coût d'aménagement de chacun de ces deux scénarii est également précisé.

Les deux scénarii ont été évalués au

regard de l'atteinte des objectifs fixés selon trois niveaux de satisfaction :

-  Très satisfaisant
-  Partiellement satisfaisant
-  Insatisfaisant

Ils ont ensuite été comparés au scénario «sans aménagement» qui correspond à la configuration actuelle du site.

Les résultats de ces évaluations sont présentés ci-après.



LE SCÉNARIO N°3

Principe d'aménagement : Réemploi de l'infrastructure existante et création d'une bretelle directe Avignon->Bouches-du-Rhône par élargissement de l'ouvrage sur la Durance

3 ÉVALUATION DU SCÉNARIO AU REGARD DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROJET		
	Facilitation de l'accessibilité à un futur pôle intermodal bus/covoiturage	Insatisfaisant
	Sécurisation des liaisons cyclables Avignon/Cavailon/Vaucluse/Bouches-du-Rhône	Partiellement satisfaisant
	Facilitation des accès/sorties de l'A7 aux usagers	Partiellement satisfaisant
	Sécurisation des carrefours existants	Très satisfaisant
	Limitation de la congestion routière et fiabilisation des parcours des usagers	Très satisfaisant
	Amélioration du cadre de vie du quartier de Bonpas et contribution à de nouvelles perspectives de développement	Partiellement satisfaisant
	Intégration paysagère de l'aménagement à proximité de la Chartreuse de Bonpas et libération des bords de Durance	Partiellement satisfaisant
	Compatibilité avec l'opération de consolidation des digues de la Durance	Très satisfaisant
	Réduction des nuisances sur l'environnement	Partiellement satisfaisant
	Faisabilité des travaux avec maintien de la circulation	Insatisfaisant
Coût d'aménagement	23,5 M€ (HT)	

■ Très satisfaisant
 ■ Partiellement satisfaisant
 ■ Insatisfaisant

LE SCÉNARIO N°5

Principe d'aménagement : Apaisement des bords de Durance par aménagement au Nord du canal d'un nouvel axe Est <-> Ouest et d'un système d'échanges composé de bretelles directes et de deux giratoires

5 ÉVALUATION DU SCÉNARIO AU REGARD DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROJET		
	Facilitation de l'accessibilité à un futur pôle intermodal bus/covoiturage	■
	Sécurisation des liaisons cyclables Avignon/Cavaillon/Vaucluse/Bouches-du-Rhône	■
	Facilitation des accès/sorties de l'A7 aux usagers	■
	Sécurisation des carrefours existants	■
	Limitation de la congestion routière et fiabilisation des parcours des usagers	■
	Amélioration du cadre de vie du quartier de Bonpas et contribution à de nouvelles perspectives de développement	■
	Intégration paysagère de l'aménagement à proximité de la Chartreuse de Bonpas et libération des bords de Durance	■
	Compatibilité avec l'opération de consolidation des digues de la Durance	■
	Réduction des nuisances sur l'environnement	■
	Faisabilité des travaux avec maintien de la circulation	■
Coût d'aménagement	25 M€ (HT)	

Très satisfaisant
 Partiellement satisfaisant
 Insatisfaisant

COMPARAISON DES DEUX SCÉNARIIS RETENUS AVEC LE SCÉNARIO «SANS AMÉNAGEMENT»

ÉVALUATION DES SCÉNARIIS AU REGARD DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PROJET	Scénario «Sans aménagement»	Scénario N°3	Scénario N°5
Facilitation de l' accessibilité à un futur pôle intermodal bus/covoiturage			
Sécurisation des liaisons cyclables Avignon/Cavaillon/Vaucluse/Bouches-du-Rhône			
Facilitation des accès/sorties de l' A7 aux usagers			
Sécurisation des carrefours existants			
Limitation de la congestion routière et fiabilisation des parcours des usagers			
Amélioration du cadre de vie du quartier de Bonpas et contribution à de nouvelles perspectives de développement			
Intégration paysagère de l'aménagement à proximité de la Chartreuse de Bonpas et libération des bords de Durance			
Compatibilité avec l' opération de consolidation des digues de la Durance			
Réduction des nuisances sur l' environnement			
Faisabilité des travaux avec maintien de la circulation	∅		
Coût d'aménagement	∅	23,5 M€ (HT)	25 M€ (HT)

∅ Sans objet

Très satisfaisant

Partiellement satisfaisant

Insatisfaisant

3. Le scénario préférentiel

3. Le scénario préférentiel

Au regard de l'analyse multi-critères réalisée, le scénario n°5, qui consiste à aménager un nouvel axe Est <-> Ouest et un système d'échanges composé de bretelles directes et de deux giratoires, répond plus favorablement que le scénario n°3 aux objectifs poursuivis par l'aménagement. Il constitue aujourd'hui le scénario d'aménagement préférentiel pour l'amélioration de l'échangeur de Bonpas.

SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

En termes d'ouvrages, le scénario n°5 prévoit :

- l'aménagement d'un nouvel axe Est <-> Ouest au Nord du canal ;
- la réalisation de 2 nouveaux giratoires épaulés d'un système de branches et bretelles autorisant l'ensemble des mouvements entre les 4 points cardinaux ;
- la réalisation d'un accès dédié au secteur de la Chartreuse de Bonpas ainsi qu'à un futur site de covoiturage ;
- l'aménagement d'une voie de desserte du quartier de Bonpas avec contre-allée cyclable sur la RD900

actuelle reliée à un point d'échanges ouest ;

- la réalisation de 6 nouveaux ouvrages d'art.

SES PRINCIPAUX AVANTAGES

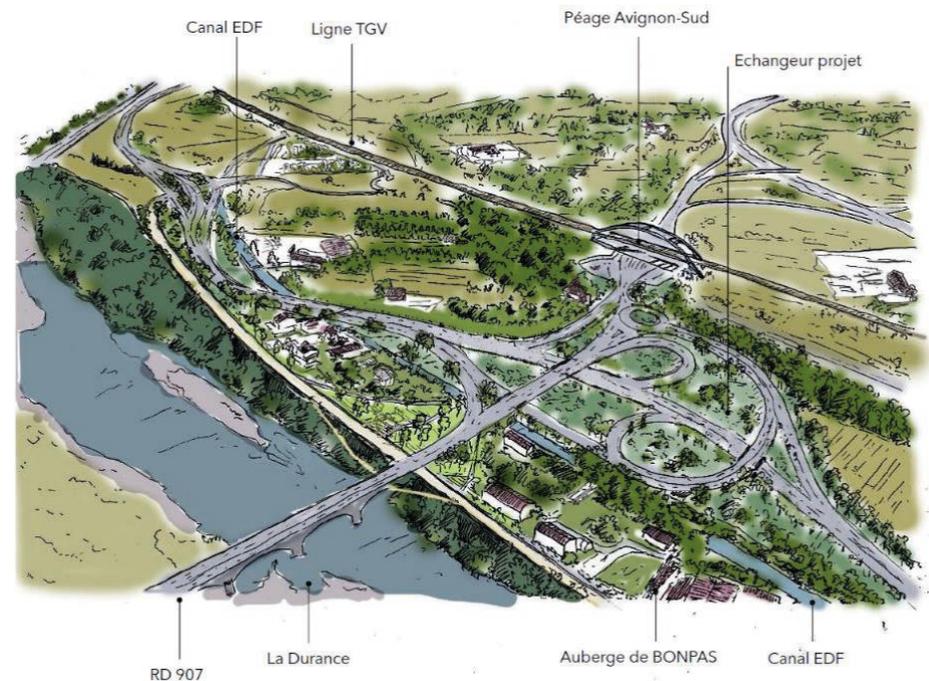
Une congestion routière résorbée et des échanges sécurisés

Le scénario n°5 offre une capacité

d'écoulement des trafics adaptée aux circulations rencontrées tout en sécurisant les différents mouvements par des infrastructures modernisées.

Une desserte facilitée vers le site de covoiturage

Le scénario n°5 assure une desserte facilitée vers l'implantation envisagée pour la future aire de covoiturage (cf. schéma de principe présenté page 31).



Insertion paysagère du scénario n°5 - vue d'ensemble - Schéma de principe

Un aménagement cyclable cohérent

Il inclut des itinéraires cyclables permettant de raccorder le réseau cyclable en projet sur le secteur de

Bonpas et d'ainsi établir des liaisons cyclables sécurisées entre les 4 points cardinaux. Ces aménagements, en plus d'assurer la continuité des modes doux sur la commune d'Avignon, permettent

également de valoriser les bords de Durance, aujourd'hui effacés par le fort caractère routier du secteur.

Une desserte par les transports en commun pertinente

Le scénario n°5 est également compatible avec l'offre de transports en commun existante aujourd'hui sur le secteur. Il permettra de plus d'optimiser, de rendre plus attractifs et sécurisés les réseaux de transports en communs régionaux existants.

Une desserte du quartier de Bonpas pacifiée

Il assure, de par ses accès sécurisés, une meilleure desserte du quartier en bord de Durance et offre ainsi un meilleur cadre de vie à ses habitants avec la possibilité de repenser l'espace public du secteur.

Une intégration paysagère harmonieuse

Le projet présente des perspectives de développement d'espaces végétalisés dans le but de valoriser le patrimoine paysager du site.

Ce nouvel espace de bord de Durance offre l'opportunité d'un renouvellement avec la rivière et donne un nouveau visage à Bonpas.

PERSPECTIVE VISUELLE PROJET - ESQUISSE PAYSAGERE



Insertion paysagère du scénario n°5 en bord de Durance le long de la RD900 actuelle - Schéma de principe

3. Le scénario préférentiel

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le réaménagement d'un système d'échanges tel que celui de Bonpas a nécessairement une influence sur le territoire qu'il concerne, qu'il s'agisse de l'environnement humain ou de l'environnement naturel.

L'identification et l'évaluation de ces impacts sont indispensables à la construction du projet assurant le meilleur compromis possible entre la satisfaction des usages à laquelle il doit répondre et la préservation de l'environnement concerné.

A l'issue de la concertation publique, la conception détaillée du projet de scénario retenu sera fondée sur des études spécifiques. Elles permettront d'éviter, de réduire, ou, à défaut, de compenser les effets de l'aménagement sur l'environnement pour l'ensemble des thématiques concernées et en particulier d'assurer la protection du milieu naturel, limiter les nuisances sonores et maîtriser les effets sur le volet hydraulique.

SCHÉMA DE PRINCIPE

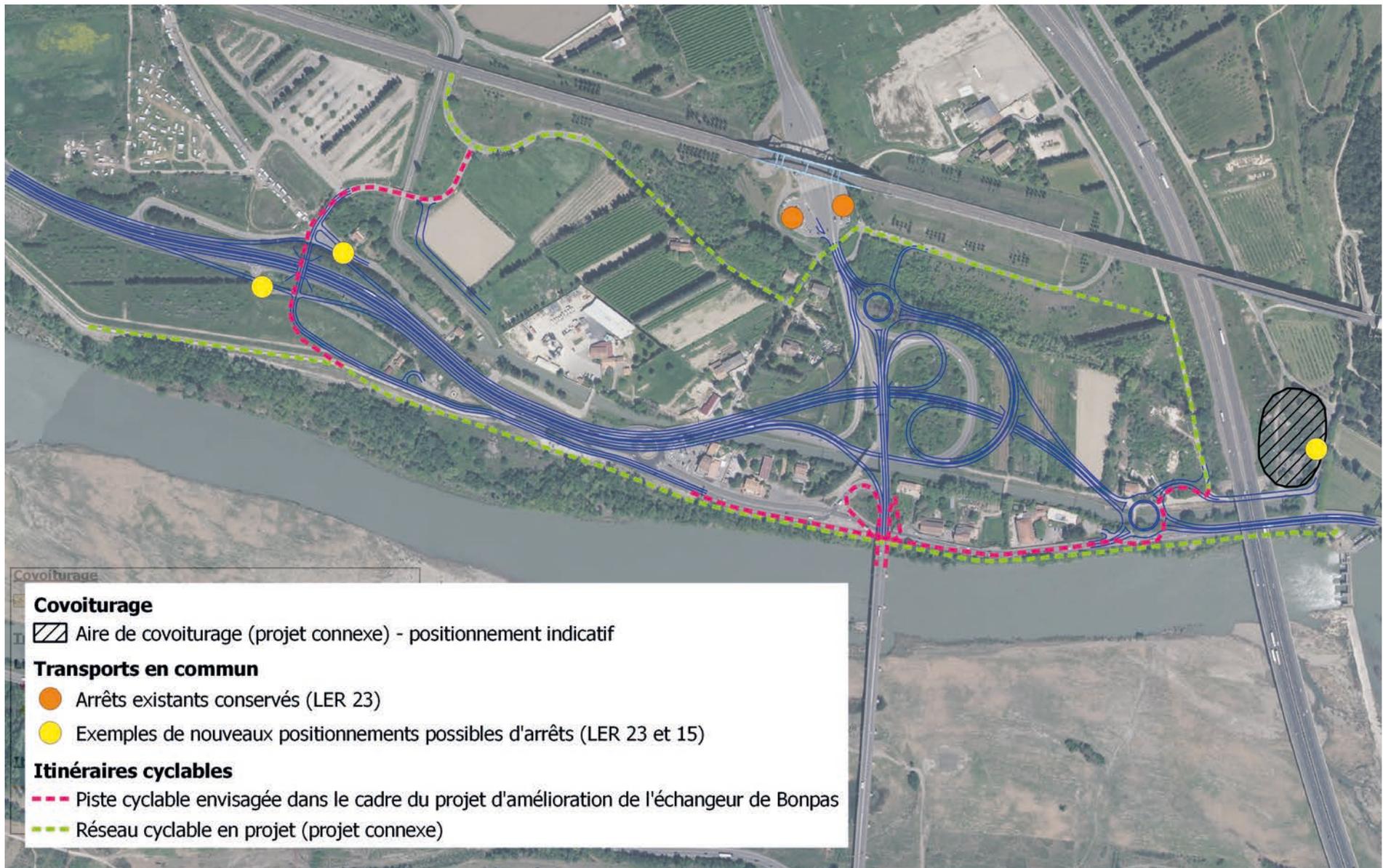
La carte page suivante présente les spécificités du scénario n°5.



La RN129



La RD900



4. La poursuite du projet

4. La poursuite du projet

Sur la base des enseignements issus de la concertation, les études de détail relatives au scénario retenu seront engagées, afin de définir précisément toutes les caractéristiques du projet ainsi que les mesures qui seront associées à sa réalisation.

Les études spécifiques porteront sur des thématiques essentielles à la bonne conception du projet : étude acoustique, étude de qualité de l'air, étude hydraulique, étude de trafic, étude paysagère et milieu naturel notamment.

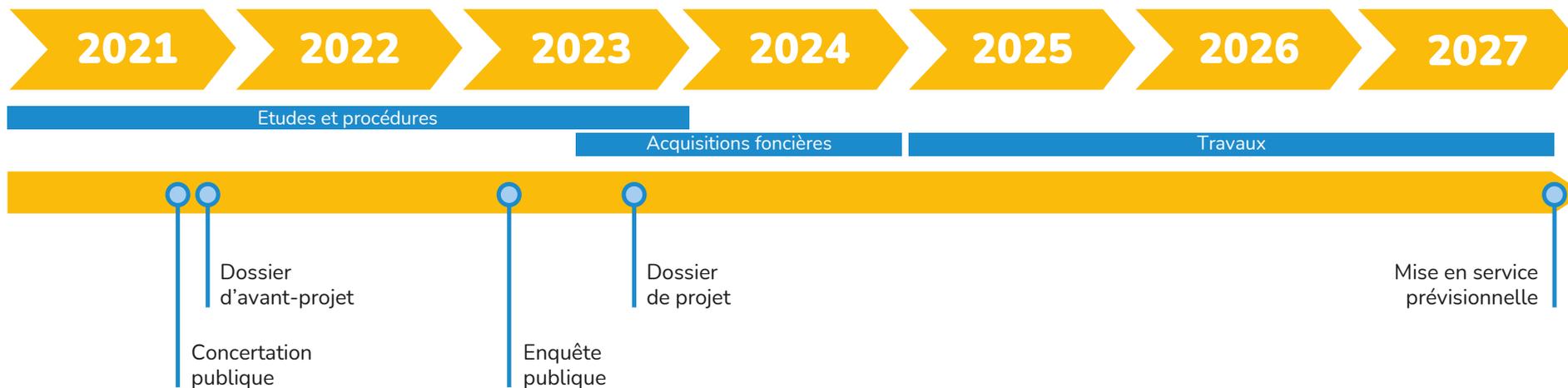
Le résultat de ces études et leur intégration à la conception du projet

pourront conduire à des adaptations du schéma d'aménagement sans que celles-ci en bouleversent sa nature et ses options fondamentales à savoir : l'aménagement d'une liaison entre la RN7 (Avignon) et la RD900 (Route d'Apt) écartée des bords de la Durance et associée à un système de bretelles et giratoires visant l'atteinte des objectifs fixés au projet.

Les éléments examinés durant la phase d'études détaillées alimenteront également les documents réglementaires qui seront soumis à l'instruction des autorités compétentes en vue en particulier d'obtenir, après enquête publique, la déclaration

d'utilité publique du projet et l'ensemble des autorisations utiles à sa réalisation (environnementales, d'urbanisme, foncières).

Le démarrage des travaux pourrait ainsi être envisagé dès 2024 pour une durée estimée à 36 mois.



Comment donner son avis sur le projet ?

Du 08 novembre au 10 décembre 2021, toute personne intéressée par l'amélioration du système d'échanges de Bonpas est invitée à accéder aux informations mises à disposition concernant ce projet. Elle peut, sur cette même période, formuler toute observation et proposition qu'elle juge utile à son sujet.



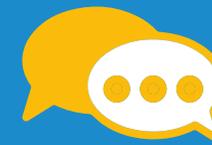
Pour vous informer

- L'exposition publique du projet installée au siège du Grand Avignon sis 320, chemin des Meinajariès - Agroparc - commune d'Avignon (affichage de documents explicatifs et consultation du dossier de concertation)
- Le présent dossier de concertation également disponible sur le site internet du Département de Vaucluse (vaucluse.fr) et le lieu de l'exposition publique
- Les moments d'accueil du public en présence des techniciens du Département



Pour vous exprimer

- Via les registres disponibles sur le lieu de l'exposition publique
- Par courrier électronique : concertation.bonpas@vaucluse.fr
- Par voie postale :
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
Concertation publique opération «BONPAS»
CS 60516
Place VIALA
84909 AVIGNON CEDEX 9
- Lors des moments d'accueil du public en présence des techniciens du Département



Pour échanger avec les représentants du Département de Vaucluse

Les permanences de l'équipe projet sur le lieu de l'exposition publique :

- Le 17 novembre de 09h00 à 12h00
- Le 10 décembre de 14h00 à 17h00

